



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Espace Caraïbes | 1992

Kourou – La Carapa

Sauvetage urgent (1992)

Egle Barone Visigalli et Guy Mazière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/35514>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Guy Mazière, Egle Barone Visigalli, « Kourou – La Carapa » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 21 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/35514>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

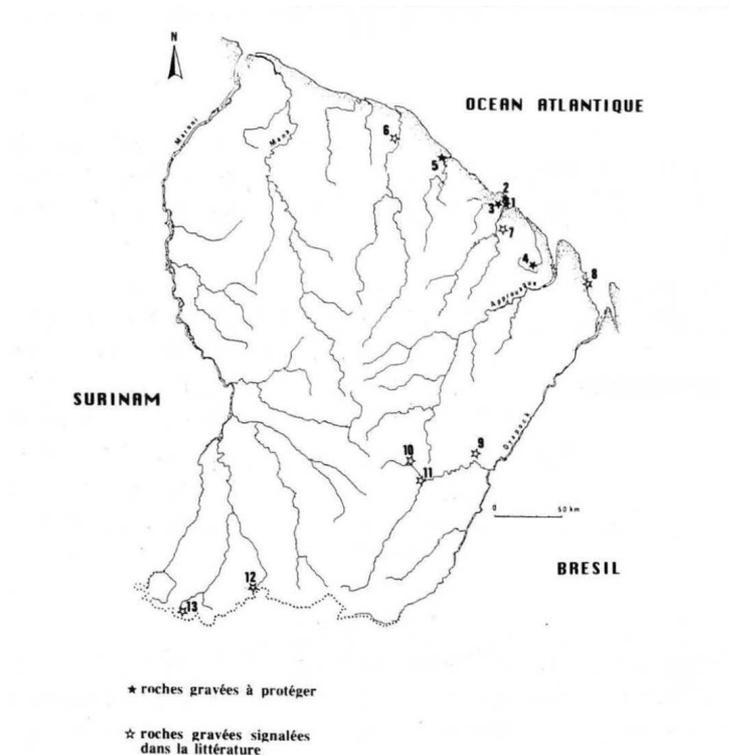
Kourou – La Carapa

Sauvetage urgent (1992)

Egle Barone Visigalli et Guy Mazière

- 1 Les roches gravées sont présentes dans l'ensemble des aires amazonienne et caraïbe. Pour la Guyane, S. Rostain (1987) dénombre, à partir de la documentation existante, 10 sites de roches gravées et un « assemblage de pierres » (Monts du Tumuc-Humac ou Mitaraka). Nous ajouterons à cette liste deux autres sites (fig. 1) :
- la roche gravée de Palullu, située dans l'île de Cayenne, qui fait partie de « l'ensemble des roches du Mahury » ;
 - la roche gravée de la Montagne anglaise près de Roura.

Fig. 1 – Carte des roches gravées de Guyane



Rostain 1987.

- 2 Au Surinam, 25 sites ont été recensés par C.N.Dubelaar (1985). Ils se situent en majorité dans la zone littorale et sont pour 23 d'entre eux proches de la Guyane. Il en a recensé 38 dans les îles des Petites Antilles dont une grande partie en Guadeloupe.
- 3 Le site de La Carapa à Kourou est le premier ensemble de roches gravées découvert en Guyane. Jusqu'à présent les gravures connues se trouvent sur un seul bloc rocheux isolé. Il peut même n'y avoir qu'une seule représentation : le « Serpent de Pascaud ». Ici, les gravures intéressent au moins 5 roches.

Circonstances de la redécouverte

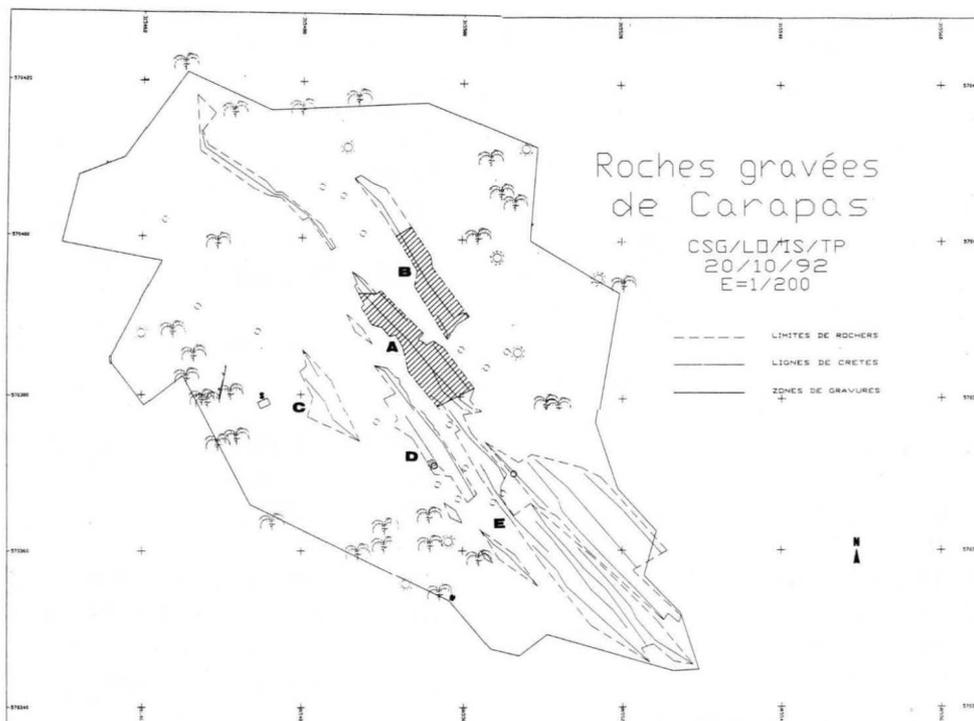
- 4 Dans le cadre de l'élaboration de la carte archéologique effectuée par le service régional de l'archéologie, nous avons été amenés à interroger plusieurs personnes sur la localisation de roches signalées dans la littérature, principalement celles de Kourou et de Malmanoury. Ces roches étaient considérées comme détruites au cours de ces dernières années (routes, constructions, etc.)
- 5 C'est avec la complicité d'Yves Dejean, directeur adjoint au centre spatial guyanais, et de son équipe qu'il a été possible de resituer cet ensemble. Un travail de recherches en archives a permis à Y. Dejean de retrouver un plan cadastral de 1904 où figurait la mention de « roche gravée ».
- 6 Sur le terrain, quelques personnages étaient visibles sous la végétation et la mousse. C'est après le débroussaillage qu'il a été possible d'effectuer un premier décompte et d'avoir une idée de l'importance de cette découverte.

- 7 Après avoir figurées sur le cadastre de 1904, ces roches sont tombées dans l'oubli jusqu'en 1955, date à laquelle elles seront à nouveau mentionnées, sans localisation précise, dans l'ouvrage « Mes chasses aux papillons » publié par Eugène Le Moutlart qui en donne un croquis fait de mémoire.

Le support

- 8 Il s'agit de « gros hippopotames de savanes » identifiés par J.-P. Cautru, géologue au BRGM, comme « un micaschiste sombre à biotite et amphibole dominantes à rares quartz et feldspath et grenat tourmaline accessoires ».
- 9 Un relevé topographique de cet ensemble (fig. 2) a été effectué par M. Sec et son collaborateur du CSG.

Fig. 2 – Roches gravées de La Carapa



Relevé topographique : CSG.

L'environnement

- 10 Nous savons, à partir des travaux réalisés sur le littoral guyanais, que l'ensemble de la région côtière a beaucoup évolué au cours de l'Holocène. Le site était encore, il y a quelques années, un « îlet » entouré de marécages. La végétation est constituée principalement d'espèces de forêt secondaire.
- 11 À l'occasion de la saison sèche le feu a été mis dans le piri voisin mettant au jour un autre ensemble rocheux sur lequel figurent quelques gravures (fig. 3) d'époque postcoloniale (croix de malte, chiffres romains, traits, etc.).

Fig. 3 – Roche gravée post-coloniale dans le pripi



Cliché : G. Mazière (SRA).

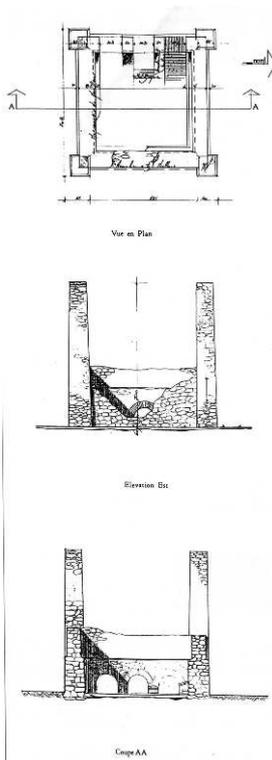
Les gravures

- 12 Les gravures sont présentes sur au moins 5 bancs rocheux et peuvent être regroupées en panneaux localisés sur les deux flancs des roches pour les roches A et B. À l'heure actuelle, à notre connaissance, aucune gravure ne figure sur les flancs nord-est des roches C, D et E.
- 13 Un premier décompte effectué après débroussaillage, nous a permis de recenser plus de 150 gravures « lisibles ». Nous n'avons pas tenu compte des traits isolés, des superpositions et des dessins en partie effacés. À cela, il faut ajouter une centaine de « cupules » disposées en plusieurs points. La concentration la plus importante (25) se situe sur la roche A, dans sa partie sommitale.

La roche A

- 14 Il s'agit d'un banc rocheux de 24 m de long sur 5 m de large au maximum, dont 20 m recelant des gravures sur ses deux faces (fig. 4). Seules les extrémités sont vierges.
- 15 La roche est très dégradée (desquamée, éclatée – peut-être par des feux successifs –, fragments détachés, etc.). De par sa forme, la roche A présente plusieurs niveaux.

Fig. 4 – Briqueteries de Pariacabo, bâtiment A



Relevé et dessin : P. Lobéra.

- 16 Le bâtiment B a aussi un plan carré (6,50 m de côté). Les murs, en granité gris, disposés en biais et les deux contreforts raidissent l'édifice en lui donnant un aspect massif.
- 17 La fouille a livré une structure interne en granité et brique (four ?) et un niveau de sol en brique.
- 18 Dans les deux ruines nous avons récupéré différents types de briques, qui font partie soit de la production, soit des structures (murs intérieurs, voûtes, etc.). La plupart des briques portent l'estampille APK (Administration Pénitentiaire de Kourou) et ont les mesures standard suivantes : 21 x 11 x 5 cm.
- 19 Il est intéressant de noter que les bagnards « personnalisait » parfois les briques avec des signes particuliers, tel l'as de pique estampillé sur une brique provenant du bâtiment A.
- 20 Nous avons retrouvé aussi des rejets de production (briques déformées par la chaleur) dans le bâtiment A, qui attestent la fonction de briqueterie de cet édifice. Dans le bâtiment B, la fouille a livré la dernière fournée inachevée (briques et tuiles).
- 21 La découverte de fragments de rails indique l'utilisation des wagonnets pour le transport des matériaux.
- 22 Les deux briqueteries de Kourou sont donc les témoins d'une tentative d'activité industrielle menée par l'Administration Pénitentiaire de la ville au début de notre siècle.
- 23 Elles faisaient partie du Camp des Roches, établi aux alentours de 1870 et destiné dans un premier temps seulement à l'agriculture.

- 24 Les sources iconographiques anciennes (gravures et photos) nous montrent des images du Camp au début du siècle : le port, une école, une scierie, l'une des deux briqueteries.
 - 25 La scierie et la briqueterie témoignent de la nouvelle vocation industrielle du Camp. En général, les briqueteries ont été l'unique réussite de l'Administration Pénitentiaire sur le plan économique. Les tentatives agricoles sur large échelle ont échoué, tandis que les briques -bon matériel de construction, idéal dans un climat tropical puisque isotherme ont été vendues et utilisées dans toute la Guyane.
 - 26 Les deux briqueteries de Kourou ont été construites entre la fin du XIX^e siècle et les années trente, leur style architectural très différent nous fait supposer qu'elles ont été bâties à deux moments distincts.
 - 27 Elles ont, en tout cas, fonctionné en même temps, lors de la période de prospérité économique du Camp.
 - 28 La fouille a livré également deux nouveaux cachets sur les briques ; celles-ci font souvent l'objet de collection et tous les sites pénitentiaires, y compris les deux édifices de Kourou, ont été pillés pour récupérer des briques estampillées.
 - 29 Cette opération de sauvetage a été en outre l'occasion du premier stage archéologique organisé en Guyane pour des jeunes de 14-16 ans, dans le cadre du DSQ de Kourou.
-

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 1992

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSXtVnWzABE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4AS1AEKdT>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWpKDhtMSkB>

AUTEURS

GUY MAZIÈRE

Dac Guyane (service régional de l'archéologie)